

Lutter contre une probable recrudescence des cas **de dengue en Guadeloupe** dans les prochains mois



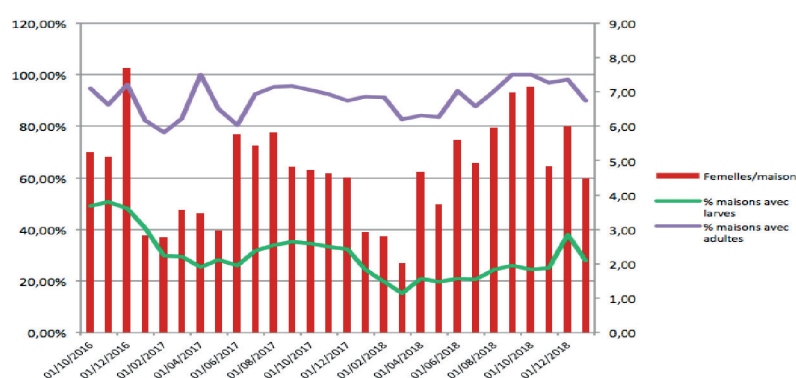
Après un risque maximum estimé pour les populations de vecteurs durant deux mois consécutifs (septembre et octobre), la baisse de la dispersion et des densités de vecteurs se confirme en janvier 2019. Ces diminutions traduisent une réduction du risque vectoriel. Celles-ci correspondent néanmoins à la saisonnalité de la dynamique des populations de vecteurs. Ces indicateurs devraient à nouveau augmenter les mois à venir, avec la remontée des températures et le retour de la saison des pluies.

EVOLUTION DE LA DISPERSION ET DES DENSITÉS DES VECTEURS : LA BAISSSE SE CONFIRME

La dispersion des vecteurs (% des maisons avec adultes) reste élevée. Le moustique est présent dans 90% des habitations. Cette valeur est toutefois en légère diminution par rapport au mois précédent (-10%). Les densités (nombres moyens de femelles par maison) poursuivent leur baisse en janvier (-25% par rapport au mois précédent ; -37 % par rapport au mois d'octobre). La dispersion des formes larvaires (% des maisons avec larves) est également en diminution par rapport au mois précédent. Néanmoins, même si la tendance générale est à la baisse, celle-ci demeure élevée. Des formes larvaires d'*Aedes aegypti* sont encore mises en évidence dans près de 2 maisons sur 5 (Fig. 1).

Ces variations sont essentiellement liées à la saisonnalité observée dans la dynamique des populations. Les températures basses en cette période (phénomène un peu plus marqué ces derniers mois comparativement aux normales saisonnières) et la baisse de la pluviométrie sont des facteurs défavorables à la multiplication des moustiques, mais également des virus.

Fig. 1 : Evolution mensuelle du pourcentage de maisons où la présence de moustiques vecteurs (larves et adultes) a été mise en évidence, et du nombre moyen de femelles par maison entre octobre 2016 et janvier 2019. Sondage aléatoire portant sur 70 maisons. (Sources, Service LAV 971)



Typologie des gîtes larvaires

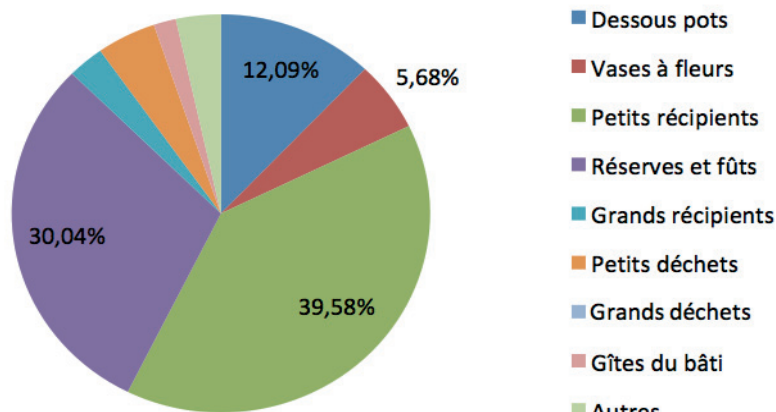
Des gîtes en grande partie liés au stockage d'eau

Durant les trois derniers mois (novembre à janvier), la typologie des gîtes larvaires a peu différé de celle des 3 mois précédents. Des larves d'*Aedes aegypti* ont été mises en évidence essentiellement dans des petits récipients (39%) et des fûts destinés au stockage de l'eau (30%). Cette situation est liée en partie aux perturbations sur le réseau d'adduction. Les coupures récurrentes et les tours d'eau conduisant la population à multiplier les stockages et réserves d'eau. Les vases à fleurs et les dessous de pots ont constitué près de 20% des gîtes larvaires (fig. 2).



TYOLOGIE DES GÎTES LARVAIRES

Fig. 1 : typologie des gîtes larvaires d'*Aedes aegypti* entre novembre 2018 et janvier 2019. Sondage aléatoire portant sur 210 maisons. (Sources, Service LAV 971)



FÛTS DESTINÉS AU STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES : QUELLES MESURES DE PRÉVENTION ?

Les fûts destinés au stockage des eaux pluviales représentent près de 30 % des lieux de ponte du moustique vecteur de la dengue. Comme pour l'ensemble des lieux de ponte d'*Aedes aegypti*, les solutions mécaniques doivent être privilégiées :

- **Évaluez vos besoins** et renversez ou éliminez ceux qui ne vous sont pas utiles ;
- **Protégez vos fûts à l'aide d'un couvercle hermétique** ou d'un tissu moustiquaire en bon état s'ils doivent encore recueillir des eaux pluviales.
Des écrans moustiquaires seront prochainement disponibles dans certains magasins de bricolage ;
- **Protégez le fût immédiatement** après chaque utilisation.

LES MESURES DE GESTION : MAINTENIR LA VIGILANCE ET ANTICIPER

La situation épidémiologique actuelle correspond à toujours à celle de foyers épidémiques isolés. L'objectif des mesures mises en place est d'éviter la diffusion et la multiplication de ces foyers. Il est peu probable que la situation évolue vers une épidémie dans les mois à venir, compte tenu de la diminution des populations de vecteurs et des conditions climatiques. En revanche, des foyers épidémiques sont encore possibles, sans que l'on puisse exclure la survenue de formes graves. Le contexte sera totalement différent avec la remontée prochaine des températures et le retour de la saison pluvieuse. Le virus continue en effet sa dispersion à bas bruit. Plus les densités de vecteurs seront élevées au retour des conditions climatiques favorables à leur multiplication, plus le potentiel d'émergence d'une épidémie sera important. Les mois qui viennent doivent être mis à profit pour poursuivre d'une part les actions visant à limiter le nombre de gîtes larvaires potentiels et d'autre part préparer les plans visant à faire face à une éventuelle épidémie. Très peu de communes et des Communautés d'Agglomérations ont rédigé ou actualisé leur Plan de Lutte contre les Moustiques.

Trois foyers épidémiques plus ou moins actifs au cours du mois de janvier :

- **Mare-Gaillard (Gosier) :** foyer déjà détecté, en extension ;
- **Beauplan / Peltan et Fauvette (Port-Louis) :** nouveaux foyers.

Dans ces secteurs, les mesures de prévention devront être renforcées (cf News Letter # 1) : en plus de la lutte contre les gîtes larvaires, l'utilisation de protections individuelles est recommandée.

Dans certains de ces secteurs, des opérations d'enlèvement d'objets encombrants doivent être organisées en lien avec la collectivité régionale. Contact : Céline FANCHONE (celine.fanchone@cr-guadeloupe.fr)

POINT SUR LA GESTION DE LA DENGUE



DES ÉCRANS MOUSTIQUAIRES POUR PROTÉGER LES FÔTS DESTINÉS AU STOCKAGE DES EAUX

Depuis plusieurs années, divers matériaux ont été testés par l'ARS pour réaliser des écrans de protection des fûts destinés au stockage de l'eau. Aucun n'a fourni entière satisfaction. En 2015, des études ont été conduites par le laboratoire « Ingénierie des Matériaux » de l'Université des Antilles. A l'aide de techniques de vieillissement accéléré en enceintes climatiques et de suivis des cinétiques de dégradation mécanique et chimique, plusieurs matériaux ont été testés. Un tissu moustiquaire en Poly Ethylène a été sélectionné du fait de sa résistance mécanique, de ses propriétés de résistance aux agents physiques et de sa perméabilité à l'eau. Un prototype a été élaboré. Plusieurs unités ont été produites par l'ESAT Alizé (Etablissement et Services d'Aide par le Travail), puis testées sur le terrain par l'ARS. Les résultats ont été concluants et montrent une stabilité du matériau choisi.

L'originalité de ce projet est qu'il vise à assurer la protection de la santé publique avec le souci de la préservation de l'environnement, tout en permettant localement l'insertion de personnes en situation de handicap.

Une première vague de couvercles est actuellement en production. Ils seront distribués et mis en vente dans certains magasins de bricolage et jardineries qui soutiennent le projet dès la fin du mois de mars.

**Contact : cat-alize-commercial@wanadoo.fr
Tél.: 0590 260 570**

Fig. 1 : Ecran moustiquaire sur fût plastique

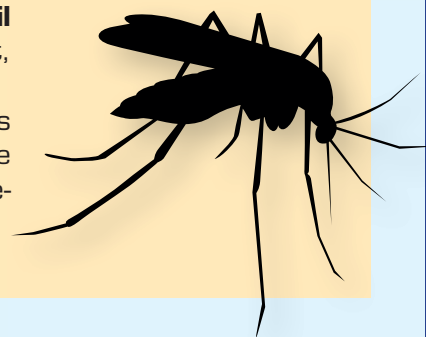


COMMUNICATION ET MOBILISATION SOCIALE

Les collectivités s'engagent dans l'élaboration des Plans Communaux de Lutte contre les Moustiques et de prévention des maladies vectorielles (PCLM) :

- **Une présentation officielle des PCLM aux conseils communautaires** des Communautés d'Agglomérations de Cap Excellence, de la Communauté d'Agglomération Riviera du Levant et de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande terre a été effectuée par l'ARS.
- **La CARL a approuvé, par délibération en conseil communautaire,** le plan type. Il servira de cadre pour la déclinaison du plan à l'échelon communal.
- **CapEx a rédigé la 1^{ère} version de son plan intercommunal** de lutte contre les moustiques et de prévention des maladies vectorielles.
- **Plusieurs communes ont mis en place des groupes de travail** pour l'actualisation ou l'élaboration de leurs PCLM : Baie Mahault, Baillif, Morne à l'Eau, ...

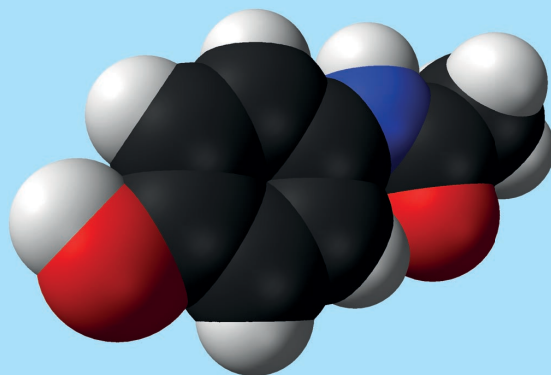
Le PCLM type ainsi que son guide d'élaboration sont téléchargeables sur le site de l'Agence de Santé. Les référents territoriaux de l'Agence sont à la disposition des collectivités pour tout appui technique ou méthodologique pour l'élaboration de ces documents. Liste en annexe.



Le paracétamol est utilisé d'une part pour lutter contre la fièvre, d'autre part contre les douleurs lors de l'infection par le virus de la Dengue. Il reste, comme dans toutes les causes de fièvres infectieuses et surtout en cas de douleur, le TRAITEMENT SYMPTOMATIQUE de 1ère intention. Il est important de bien suivre la prescription du médecin ou les recommandations d'usage figurant sur la notice en cas d'automédication. Chez l'adulte de 60-70Kg ne pas dépasser 4 grammes/jour au maximum ; 3 grammes en dessous, avec un intervalle inter-prise minimum de 4 heures (ou 6 heures si dose unitaire de 1 gramme). Respectez les doses pédiatriques en fonction du poids du bébé ou de l'enfant ;

Attention donc : en cas d'automédication de ne pas dépasser les doses maximales par prise ou par période de 24 heures en additionnant plusieurs spécialités différentes. Une surconsommation de paracétamol peut entraîner une intoxication hépatique grave.

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) comme l'aspirine, l'ibuprofène sont à PROSCRIRE comme analgésique ou antipyrétique en cas de suspicion de dengue (risque de saignement majoré, toxicité rénale etc..)



©Benjah-bmm27

CONCLUSION

Le risque épidémique à court terme semble très peu probable compte tenu de la diminution des populations de vecteurs et des conditions climatiques. En revanche, des foyers épidémiques sont encore possibles, sans que l'on puisse exclure la survenue de formes graves.

Le virus DEN 1 poursuit sa progression à bas bruit dans l'archipel. Par ailleurs, les sérotypes 2 et 3 circulent activement dans plusieurs états de la région Caraïbe-Amérique. Il est important de poursuivre la mobilisation afin que les densités de vecteurs soient le plus faible possible au retour de la saison pluvieuse. Le potentiel d'émergence épidémique sera ainsi d'autant plus faible. Cela passe en grande partie par une meilleure gestion de l'environnement domestique.

Cette période de calme transitoire doit également être mise à profit pour que les collectivités améliorent leur préparation à faire face à une épidémie dans une démarche résolument d'anticipation. Les Plans Communaux de Lutte contre les Moustiques et de prévention des maladies vectorielles devraient être opérationnels avant le début de la période à risques, avant les mois de juillet-août. Les équipes du service LAV de l'ARS restent disponibles pour assurer un appui technique et méthodologique pour leur élaboration.

LETTRÉ D'INFORMATION SUR LA GESTION DE LA DENGUE

Directeur publication :

V. Denux

Rédacteurs en chefs :

J Gustave et Y Thole

Comité rédaction : S. Boa,

F. Bradamantis, L. Ebring,

G. Florentine, P. Jean, F. Lareau,

C. Liétard, J. Otz, A. Preira,

C. Ramdini, P. Saint-Martin,

E. Tafna-Danavin.

Mise en page :

Agence CITRONMER - Février 2019

COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX DU SERVICE LAV

- **FRANCIANE LAREAU** (franciane.lareau@ars.sante.fr ; 0590 99 64 53)
 - CA NORD GRANDE TERRE
 - RIVIERA DU LEVANT
- **PATRICK JEAN** (patrick.jean@ars.sante.fr ; 0590 99 64 51)
 - CAP EXCELLENCE
 - CA NORD BASSE-TERRE
- **GLADYS FLORENTINE** (gladys.florentine@ars.sante.fr ; 0590 80 18 08)
 - GRAND SUD CARAÏBE
- **FRANCESS PAUL** (franceess.paul@ars.sante.fr ; 0590 97 95 61)
 - MARIE-GALANTE

